

PRATIQUES D'INTERVENTION EN MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES IMMIGRANTES

CONFÉRENCE DONNÉE DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE TRAJETVI
JEUDI 23 AOÛT 2018

Sandrine Iceta, Coordinatrice-clinique
Chloé Deraiche, Directrice générale



MAISON
FLORA
TRISTAN

CONTENU DE LA PRÉSENTATION

Présentation de la Maison Flora Tristan

Les différents obstacles des femmes immigrantes en contexte de violence conjugale

- ✓ Ce que nous disent la recherche et la pratique

Pratiques et défis d'intervention

- ✓ Défi: La communication
 - Stratégies de communication*
- ✓ Défi: La compréhension des enjeux
 - Stratégies de compréhension des enjeux*
- ✓ Défi: Ne pas prendre position sur les stratégies utilisées par la femme
 - Stratégies pour ne pas prendre position sur les stratégies utilisées par la femme*

Conclusion



MAISON FLORA TRISTAN

30 ANS...

**D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS
DE TOUTES LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE !**

Notre mission

La Maison Flora Tristan a pour mission de maintenir une maison d'hébergement de 1^{re} et de 2^e étape pour femmes et enfants issus de toutes les communautés culturelles victimes de violence conjugale, avec les services psychosociaux appropriés. Elle milite également contre la violence conjugale auprès des institutions gouvernementales et le grand public.





Notre quotidien...

Nos services

Les travailleuses de la MFT offrent des services spécialisés en violence conjugale aux femmes et aux enfants qui ont besoin de reprendre leur souffle et de poursuivre une démarche d'autonomie et de reprise de pouvoir sur leur vie. Le travail d'intervention vise à donner aux femmes les moyens de faire le point sur leur vie et d'entreprendre des démarches pour briser leur isolement et pour acquérir les habiletés qui les amèneront à améliorer leurs conditions de vie pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

Les femmes et les enfants hébergés à la MFT peuvent recevoir les services suivants :

- Des services d'intervention individuelle et collective, spécialisés en violence conjugale;
- Des services spécialisés auprès des enfants exposés à la violence conjugale;
- Des services d'écoute et de soutien;
- Des services de références vers les ressources appropriées;
- Le gîte et le couvert en 1^{re} étape;
- Un suivi post-hébergement.

À ces services s'ajoutent pour les femmes et les enfants hébergés à la 2^e étape :

- Des services spécialisés en violence conjugale post-séparation;
- Un logement transitoire, sécuritaire et confidentiel.

À tout cela s'ajoute également de la formation et de la sensibilisation dans le milieu !



La Maison Flora Tristan inscrit ses services sur un continuum allant de l'hébergement d'urgence jusqu'à l'hébergement transitoire puis au suivi post-hébergement, favorisant ainsi une réinsertion sociale complète et durable des femmes victimes de violence conjugale

1. LES DIFFÉRENTS OBSTACLES DES FEMMES IMMIGRANTES EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE

1.1 *Ce que nous disent la recherche et la pratique*

❖ Principaux obstacles

- Statut migratoire;
- Isolement;
- Barrière linguistique;
- Absence de réseau social;
- Méconnaissance du système québécois et canadien pour les différentes sphères sociales et juridiques;
- Difficultés à demander de l'aide;
- Pauvreté;
- Non-reconnaissance des diplômes et des qualifications;
- Racisme;
- Discrimination et violence institutionnelles;
- Etc.

LA VIOLENCE CONJUGALE N'EST PAS RATTACHÉE À LA CULTURE, MAIS BIEN À L'OPPRESSION PATRIARCALE. LE CONTEXTE MIGRATOIRE PEUT EN EXACERBER L'AMPLEUR ET LA GRAVITÉ !

- Le fait d'être immigrante est une situation particulière qui se superpose à la situation de violence conjugale;
- Un conjoint peut être le seul point d'ancrage dans le pays d'accueil;
- Plus le statut migratoire est précaire, plus le contrôle peut être fort;
- L'honneur de la famille peut être en jeu;
- La violence conjugale peut entraver les possibilités d'adaptation et d'insertion à la société d'accueil;
- Confrontées à de multiples oppressions;
- Mais ne jamais perdre de vue qu'il ne faut pas généraliser, valider avec chaque femme...

2. PRATIQUES ET DÉFIS D'INTERVENTION

2.1 Défi: La communication

- ❖ **Attention à la prise en charge**, aux malentendus et aux interventions inadéquates.
- ❖ Peut amener la femme à se sentir incomprise, à s'isoler.
- ❖ Peut amener la femme à avoir une mauvaise compréhension du système québécois;
- ❖ Peut empêcher la femme de s'approprier la défense de ses droits.

LES STRATÉGIES À DÉVELOPPER POUR LA COMMUNICATION

- Faire appel à des interprètes formées en violence conjugale (médiatrices culturelles) (exemples: Bouclier d'Athéna ou encore Maison pour femmes immigrantes de Québec);
- Ne pas utiliser les enfants comme interprètes;
- Modifier notre vocabulaire pour que notre jargon fasse du sens pour la femme;
- Vérifier ce qui a été compris pour éviter les malentendus.

2.2 Défi: La compréhension des enjeux

La femme fait face à différents enjeux et il est essentiel de bien les saisir afin de faire la bonne intervention.

- ❖ Une mauvaise compréhension des enjeux amènera l'intervenante à travailler seule dans une direction alors que la femme empruntera une autre voie (impact sur le lien de confiance, génère des frustrations;
- ❖ Une mauvaise compréhension des enjeux qu'elle vit pourra amener la femme à se distancer de l'intervenante et à éviter toute forme d'accompagnement de sa part et de la Maison qui l'héberge.

LES STRATÉGIES À DÉVELOPPER POUR LA COMPRÉHENSION DES ENJEUX

- Prendre en considération les différences de valeurs et de croyances en lien avec les concepts occidentaux féministes (autonomie / indépendance vs interdépendance);
- Identifier et dépasser nos propres préjugés intériorisés et tenir compte de notre situation de privilégiés;
- Développer ses connaissances en rapport avec la diversité et la complexité des expériences et des réalités des femmes;
- Développer des connaissances spécifiques sur les enjeux liés à l'immigration;
- Développer des connaissances spécifiques sur les enjeux liés à la famille et à l'honneur et utiliser des interventions plus systémiques (exemple: médiateur de la communauté). Évidemment, attention à ne pas mettre la femme en danger !

2.3 Défi: Ne pas prendre position sur les stratégies utilisées par la femme

Il est facile et humain de prendre position sur la définition que la femme fait de sa problématique, sur les moyens et les actions qu'elle prend pour régler la situation.

Cependant...

- ❖ Prendre position peut conduire l'intervenante à prendre du pouvoir sur la femme et à briser le lien de confiance;
- ❖ Prendre position peut aussi amener la femme à ne plus vouloir avoir recours à une maison d'hébergement.

LES STRATÉGIES À DÉVELOPPER POUR ÉVITER DE PRENDRE POSITION

- Se débarrasser de nos conceptions stéréotypées, ethnocentriques et universalisantes.
- Ne pas hésiter à questionner, à valider.
- Ne jamais douter de la complexité des enjeux.

EN CONCLUSION...

Intervenir en maison d'hébergement est un défi de tous les jours. Il faut revenir à la base de l'intervention et ne jamais oublier que les enjeux sont complexes et nombreux. S'il ne faut jamais être sûr, il ne faut jamais non plus douter de leur complexité. Pour pouvoir intervenir au mieux, il ne faut pas hésiter à questionner pour comprendre l'étendue de cette complexité, faute de quoi, on risque de travailler dans une direction opposée à celle qu'empruntera la femme et ne jamais aboutir à une réelle rencontre, rencontre de l'autre pourtant à la base de l'intervention psychosociale et de la relation d'aide.

MERCI !

